

Compte Rendu SNPTES du CT du 20 juin 2019

Ordre du jour

- Point n° 1 Approbation du PV du CT du 28 février (sous réserve) et du 11 mars 2019 (avis)
- Point n° 2 Examen de la création de la Fondation de Coopération Scientifique de Lorraine (FCS Lorraine) (avis)
- Point n° 3 Examen du projet de statuts de l'EA 4632 Laboratoire de Chimie et Physique - Approche Multi-échelle des Milieux Complexes (LCP-A2MC) (avis)
- Point n° 4 Examen des statuts modifiés de l'école nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation (ENSGSI) (avis)
- Point n° 5 Evolution de l'organisation de la direction du numérique - sous-direction des services aux usagers (avis)
- Point n° 6 Taux des vacances médicales (avis)
- Point n° 7 Liste des fonctions Primes de Charges Administratives (PCA) - Année universitaire 2019/2020 (avis)
- Point n° 8 Règlement de gestion des enseignants contractuels (avis)
- Point n° 9 Droits et devoirs des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (avis)
- Point n° 10 Prime d'intéressement 2019 (avis)
- Point n° 11 Bilan phase d'expérimentation et déploiement du télétravail (avis)
- Point n° 12 Bilan social 2019 (information)
- Point n° 13 Synthèse des périodes de fermetures des composantes et laboratoires 2018-2019 (information)
- Point n° 14 Suivi des propositions et avis du CT du 23 mai 2019 (information)
- Point n° 15 Questions diverses

Point n° 1 Approbation du PV du CT du 28 février (sous réserve) et du 11 mars 2019 (avis)

Approuvés à l'unanimité

Point n° 2 Examen de la création de la Fondation de Coopération Scientifique de Lorraine (FCS Lorraine) (avis)

L'objectif est de « transformer » la fondation interne existante (NIT) pour :

- associer de nouveaux partenaires institutionnels au développement du mécénat,
- gagner en visibilité et en performance,
- renforcer sa capacité d'action et son autofinancement,
- proposer une nouvelle gouvernance partenariale sur le territoire.

Retrouvez toutes nos informations sur : <http://snptes-lorraine.fr/>

Il s'agit de rassembler les organismes et acteurs de l'enseignement supérieur de la recherche du territoire lorrain autour d'un projet commun, au sein d'une structure d'intérêt général indépendante de l'université de Lorraine juridiquement et de ses fondateurs ; de renforcer ce faisant la coordination de leurs stratégies et leur synergie au bénéfice, notamment, de la recherche et du développement de la recherche.

Les missions principales de la FCS de Lorraine :

- Soutenir les missions et le développement de l'UL et du CHRU de Nancy ainsi que des autres fondateurs et des organismes partenaires,
- Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire en lien avec les acteurs économiques et publics,
- Favoriser l'excellence, le développement international, la réussite pour tous et les collaborations,
- Héberger des fondations sous égide.

Sa forme juridique et son schéma de développement seraient :

- une fondation de coopération scientifique (pérennité de l'action grâce à un modèle économique reposant sur une dotation initiale importante, vocation territoriale, gouvernance, intérêt fiscal, proximité avec les FRUP), susceptible de préfigurer la création d'une fondation reconnue d'utilité publique,
- avec une équipe permanente limitée (5 à 6 personnes) pour un budget annuel de l'ordre de 435 k€ financés par :
 - les produits tirés de la dotation initiale 5 M€ (placements) = 200 k€,
 - les frais de gestion = 120 k€,
 - les fonds libres et subventions de démarrage = 100 k€,
 - les revenus financiers sur la trésorerie = 15 k€

Le plan de financement pour la dotation initiale :

- l'UL et CHRU de Nancy : 1 M€ + 0,5M€
- les collectivités territoriales : 1 à 1,5 M€
- 4 à 6 grandes entreprises : 1 à 1,5 M€
- 10 PME/ETI lorraines : 1 M€

Vote : 8 abstentions dont le SNPTES, 2 contre

Nous ne nous opposons pas à ce projet mais nous sommes perplexes par rapport au montant investi par l'UL (1 M€, ce qui n'est pas rien en cette période de "disette" qui oblige les services et les composantes à faire des économies) pour sa dotation initiale.

[Point n° 3 Examen du projet de statuts de l'EA 4632 Laboratoire de Chimie et Physique - Approche Multi-échelle des Milieux Complexes \(LCP-A2MC\) \(avis\)](#)

Moyennant l'ajout dans les statuts de ce laboratoire du vote des doctorants titulaires et suppléants, demandé au cours d'un des derniers CT, le projet est à nouveau soumis au vote.

Vote : 7 Pour dont le SNPTES, 2 abstentions et un contre

Retrouvez toutes nos informations sur : <http://snptes-lorraine.fr/>

Point n° 4 Examen des statuts modifiés de l'école nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation (ENSGSI) (avis)

Vote : 9 Pour dont le SNPTES et 1 abstention

Point n° 5 Evolution de l'organisation de la direction du numérique - sous-direction des services aux usagers (avis)

Le projet présenté est le fruit d'un travail collaboratif DN/ DRH/ DAPEQ.

Les principaux résultats de ce travail sont :

- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation DN (développement personnel, technique et managérial)
- Travail sur l'élaboration de profils de poste standards
- Travail sur un modèle d'équipe SU type.
- Réorganisation des équipes SU :
 - Passage de 7 secteurs avec 20 équipes vers 11 équipes (5 équipes sans changement majeur)
 - Formalisation d'une cellule exploitation et projets en appui aux missions de la sous-direction
 - Création du service transverse de support UL (guichet unique)

Vote : 7 abstentions dont le SNPTES et 3 contre

Nous exprimons nos craintes face à cette réorganisation d'ampleur qui impactera de nombreux collègues notamment responsables d'équipes qui devront prendre de nouvelles missions. Nous ne sommes pas persuadés que cette nouvelle organisation permettra les améliorations souhaitées (communication, adaptabilité, mutualisation, ...).

Point n° 6 Taux des vacances médicales (avis)

Vote : Unanimité

Point n° 7 Liste des fonctions Primes de Charges Administratives (PCA) - Année universitaire 2019/2020 (avis)

Vote : 7 POUR dont le SNPTES et 3 contre

Retrouvez toutes nos informations sur : <http://snptes-lorraine.fr/>

Point n° 8 Règlement de gestion des enseignants contractuels (avis)

Long débat après présentation par la VP RH du projet et rappel de notre communiqué intersyndical. Le point d'achoppement vient du fait que l'UL ne veut pas comme pour les BIATSS valider un faux PPCR (VPPC = valorisation des parcours professionnels des contractuels) en s'alignant sur les nouvelles grilles PRCE, au motif que l'impact budgétaire est trop conséquent. Pour autant, il y a des avancées (possibilités de déroulement de carrière, 3 grades etc....).

Après une suspension de séance et une modification par le Président sur le 1er niveau de recrutement qui sera plus élevé que prévu, nous avons décidé de nous ABSTENIR.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes enseignants contractuels pour avoir le détail des grilles et du règlement de gestion.

Vote : 4 abstentions dont le SNPTES, 3 contre et 3 refus de vote

Point n° 9 Droits et devoirs des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (avis)

Un long débat s'engage sur le document proposé au vote, qui permet de préciser et/ou compléter certains points du document, notamment lorsque ceux-ci concernent les règles propres à l'Université de Lorraine (la réglementation nationale, citée en fin de document, ne pouvant pas donner lieu à quelque modification que ce soit).

Parmi les ajouts principaux, on retiendra la question du lieu de résidence des enseignants et enseignants-chercheurs. Par ailleurs, la partie sur les absences injustifiées à des réunions pouvant donner lieu à retenue sur salaire a été supprimée, la notion de réunion obligatoire étant trop difficile à définir de façon précise. Le reste du débat a principalement porté sur des demandes d'éclaircissement de la part des élus sur certains points de la réglementation nationale.

Vote : 6 pour dont le SNPTES, 2 abstentions et 2 contre

Point n° 10 Prime d'intéressement 2019 (avis)

Vote : 5 contre dont le SNPTES, 3 abstentions et 2 pour.

Comme les années précédentes le SNPTES vote Contre cette prime d'intéressement. Il est maintenant clair avec le recul, qu'elle induit une politique inégalitaire entre les personnels de l'UL basée sur les moyens et une vision catégorielle différente entre les structures. Doit-on comprendre que les personnels des laboratoires sont sensiblement moins investis (% des personnels touchant la prime moins important) ou que ceux des Directions sont moins méritants (prime moyenne plus faible)? Le SNPTES ne le pense toujours pas !

Retrouvez toutes nos informations sur : <http://snptes-lorraine.fr/>

Point n° 11 Bilan phase d'expérimentation et déploiement du télétravail (avis)

Le passage en CHSCT n'a pas soulevé de problèmes concernant le bilan de la phase test. Les retours de l'enquête présentés en CT s'avèrent très positifs pour les agents comme pour leurs encadrants: perception d'un accroissement de l'efficacité, de l'autonomie, et de la qualité des rendus; sans effets négatifs notoires tels que difficultés d'organisation, baisse de réactivité, ou encore perte de la qualité du travail d'équipe.

Le circuit administratif a été encore clarifié et se révèle satisfaisant : traitement des demandes de télétravail, organisation matérielle et fonctionnement en distanciel.

Une certaine souplesse est attendue pour adapter au mieux le télétravail aux contraintes des agents et des services. Le SNPTES rappelle que les discussions devront être ouvertes sur le télétravail en demi-journée (cumulée une semaine sur deux, ou positionnée sur une demi-journée de travail), ainsi que sur la possibilité dans certaines situations de télétravailler 3 jours par semaine, avec toutes les garanties de maintien du collectif de travail.

Vote : 7 pour dont le SNPTES, 2 abstentions

Point n° 12 Bilan social 2019 (information)

Point n° 13 Synthèse des périodes de fermetures des composantes et laboratoires 2018-2019 (information)

Nous notons que les périodes de fermetures dans certains endroits dépassent les 6 semaines. Cela fait beaucoup !

Rappel : Si vos composantes adoptent des dates de fermeture différentes de celles de l'UL votées en CA, elles doivent le faire voter par leur conseil en début d'année universitaire.

Point n° 14 Suivi des propositions et avis du CT du 23 mai 2019 (information)

Point n° 15 Questions diverses

Le Président revient sur les subventions aux OS.

Vos élus CT :

Florence Bouchet

Alain Le Drezen

Barbara Schmidt

Xavier Roux

Emmanuel Maujean

Sandra Query